

BUREAU METROPOLITAIN

SEANCE DU MERCREDI 12 JUILLET 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

- | | | |
|------------------------|------|---|
| M. le Président | n° 1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau métropolitain du 22 juin 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. MILLIAT | n°2 | Action foncière - Développement économique - Commune de Boigny-sur-Bionne - Parc technologique Orléans Charbonnière - Z.A.C. 2 - Ilot 11.4 - Cession de terrain à la société ALSTEF AUTOMATION S.A.S.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. MILLIAT | n°3 | Action foncière - Développement économique - Commune de Marigny-les-Usages - Parc technologique Orléans Charbonnière - Z.A.C. 3 - Secteur Grand Moulin - Allée du Ruet - Vente de terrain à la société KUBOTA

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. MILLIAT | n°4 | Action foncière - Quartier Nord Acacias - Cession de terrains de la réserve foncière sis rue de Joie sur la commune d'Orléans.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. SCHLESINGER | n°5 | Habitat-logement - Programme local de l'habitat - Attribution d'une subvention à l'association Compagnons Bâisseurs - Approbation d'une convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE |

- M. BAUDE** n°6 Agriculture urbaine et périurbaine - Soutien à l'agriculture urbaine et promotion du commerce non sédentaire - Approbation d'une convention à passer avec l'association des marchés de l'agglomération orléanaise (A.M.A.O.) au titre des années 2023 et 2024 - Attribution d'une subvention de fonctionnement.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. CHAPUIS** n°7 Emploi - Approbation de conventions de soutien à passer avec les associations d'insertion - Attribution de subventions.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°8 Modification du tableau des emplois - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°9 Finances - LOGEM LOIRET - Réhabilitation de 69 logements collectifs locatifs sociaux situés Voltaire IV, 4/6 rue Marcel Templier, 3/4 place Charles Desvergnès, 4 allée Roland Dorgelès, 3 rue Nicolas Boileau à Orléans la Source - Garantie d'un emprunt de 845 500 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°10 Finances - S.A. H.L.M VALLOIRE HABITAT - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 9 logements collectifs locatifs sociaux situés 24 et 42 rue de Beauvoir à Olivet - Garantie d'un emprunt de 844 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. CHAPUIS** n°11 Fonds d'aide aux Jeunes - Soutien aux projets d'accompagnement collectif - Conventions à passer avec les associations Les Ateliers de la Paésine et Canolys - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023 - Convention triennale passée avec les Résidences Jeunes Acacias Colombier - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023 - Approbation d'un avenant n° 2.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. CHAPUIS** n°12 Fonds d'aide aux jeunes - Soutien au projet « Aime toi ! » - Approbation d'une convention à passer avec la Mission Locale de l'Orléanais - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE VANESSA SLIMANI